



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Auxiliaire de puériculture (f/h)

Date de publication : 27/07/2022

Type de recrutement : titulaire et ouvert aux agents contractuels

Poste à pourvoir : 01/10/2022

Date limite de dépôt des candidatures : 21/08/2022

Localisation du poste : Ville de Rezé

Cadre d'emplois : Auxiliaire de puériculture (catégorie B – filière médico-sociale)

CONTACTS

Pascale CUCHOT
Directrice petite enfance
02 51 70 75 50

Dominique THERAUD –
Gestionnaire emplois/mobilité –
02 40 84 43 40

Descriptif du service

La direction petite enfance cherche à résorber l'écart entre l'offre et la demande de places pour accueillir les jeunes enfants, en intégrant la complémentarité proposée entre les offres privées et associatives, pour répondre au mieux à la demande des usagers.

Elle regroupe pour cela le relais petite enfance, un service de gestion administrative et financière et six établissements d'accueils des jeunes enfants. Le projet d'établissement est le cadre de référence des 48 agents qui travaillent au sein des 6 structures d'accueil : 5 multi accueil et 1 halte-accueil.

La direction petite enfance recrute une auxiliaire de puériculture au sein de la crèche Pomme de Reinette, structure de 20 berceaux. Un projet d'établissement récemment renouvelé, des initiatives pédagogiques nouvelles autour de l'éveil artistique et culturel, de la transition écologique sont amenées à se développer. L'accueil se fait en petite famille dans des espaces agréablement aménagés et adaptés aux très jeunes enfants.

Missions

En collaboration avec votre responsable et vos collègues auxiliaires de puériculture et éducateurs de jeunes enfants, vous contribuez à l'épanouissement physique et affectif des enfants accueillis (3 mois à 3 ans) et veiller à sa sécurité.

Vous accueillez, informez et accompagnez l'enfant et sa famille.

- Votre intérêt et vos connaissances sur le développement psychomoteur, psychologique et psycho affectif de l'enfant contribuent à sa socialisation et favorisent son autonomie.
- En lien avec le projet d'établissement, vous développez et participez à des actions pédagogiques.



- De nature patiente et à l'écoute, vous savez développer une relation de confiance avec les enfants et les familles.
- Vous entretenez et nettoyez quotidiennement le matériel de puériculture selon le protocole d'entretien de la structure.

Profil recherché

Vous êtes titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Vous aimez travailler en équipe et faites preuve d'une grande capacité d'adaptation à tous publics.

Vous êtes reconnu pour votre discrétion professionnelle et votre disponibilité.

Informations complémentaires

- Temps de travail : complet sur une base de 39 heures hebdomadaires ouvrant droit à 26 jours de RTT + 27 jours de congés annuels
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public + participation aux frais de transport ou forfait mobilité durable
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.
Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.